

de police, l'autre à la mère de Julien, la dernière à la mère de la demoiselle T... Dans ces trois lettres, Julien déclarait que, contrarié dans ses projets d'union, il était déterminé à mourir. Pendant que les assistants donnent les premiers soins au moribond, le commissaire de police arrive avec un médecin; celui-ci questionne Julien, qui parvient à faire comprendre très-clairement qu'il s'est empoisonné. On lui administre successivement six blancs d'œufs, quelques grains d'émétique et des verres d'eau chaude pour faciliter les vomissements. Les résultats provoqués ne se font pas longtemps attendre: on veut continuer toutefois l'emploi du contre-poison, lorsqu'enfin Julien, qui était arrivé à son septième litre d'eau chaude, et qui commençait à se laiser du traitement, ne vit d'autre moyen de se soustraire à la question ordinaire et extraordinaire qu'il subissait, que d'avouer franchement que tout cela n'était qu'une comédie; il convint qu'il ne s'était point empoisonné, qu'il n'avait pas du tout envie de se tuer, et que s'il avait simulé une tentative de suicide, c'était dans l'espoir d'attendre une famille inhumaine, et d'obtenir la main de mademoiselle T... Julien n'éprouve aujourd'hui d'autre incommodité que celle assez assujettissante qui est la suite d'un régime aqueux et débilitant.

— On lit dans le *Phare de la Loire*:

« Rennes a été à la fois très surpris et très ému en apprenant samedi dernier que M. Leray, chef de l'une des maisons de Banque les plus considérables et les plus considérées de la ville, venait de déposer son bilan.

« Cette émotion se comprendra quand nous aurons dit que M. Leray avait en dépôt des fonds appartenant à toutes les classes de la société rennaise, magistrature, commerce, industrie, propriété, aristocratie nobiliaire, etc.

« Compromis récemment pour une somme de 150,000 francs dans la déconfiture d'une maison de Vitry qui faisait en même temps les recouvrements et la tannerie, M. Leray avait cru devoir, par suite, suspendre ses propres paiements et prendre la mesure extrême que nous avons fait connaître.

« Après un premier examen, le syndic provisoire a pu se convaincre que la position financière de M. Leray n'offrait cependant rien de très alarmant.

« D'après les renseignements qui nous parviennent le passif s'élèverait à environ 2 millions 400,000 francs et l'actif à environ 2 millions, représenté par un encaisse de 200,000 francs, et un portefeuille de 1 million 800,000 francs.

« Aussi a-t-on tout lieu d'espérer qu'un arrangement surviendra, qui permettra d'éviter les conséquences d'une faillite, la fiancée de M. Leray se montrant disposée à se prêter à toutes combinaisons propres à amener ce résultat. »

— On écrit de Toulon, le 22 mars, au *Messager du Midi*:

« On assure que les dernières instructions expédiées à M. le général de Montauban lui ordonnent de prendre en personne le commandement en chef des opérations contre la Cochinchine.

« Cet officier général devra employer tous les moyens qui sont en son pouvoir pour terminer le plus promptement possible cette question dans les murs de la capitale, dont il devra s'emparer à tout prix, en ne laissant à l'ennemi ni trêve, ni repos, afin de ne pas faire traîner la guerre en longueur et de ne pas exposer sur tout ses troupes aux influences épidémiques du pays. »

— Voici mot pour mot la lettre qu'une élégante de Seis... département du Gers, patrie de

toutes les excentricités, écrivait ces jours-ci au rédacteur en chef d'un des grands journaux politiques quotidiens de Paris:

« Monsieur,

« Veuillez m'envoyer des échantillons de robe de soie (sic) que vous annoncez sur votre journal. J'ai besoin de deux robes tout de suite. Veuillez ne pas mettre le moindre retard à votre envoi (sic), et veuillez m'indiquer la largeur de l'étoffe (sic).

« Recevez mes salutations gracieuses, (signé): A, veuve... à Seis..., le 20 mars 1861, département du Gers. »

Voyez vous MM. de Sacy, Havin, Grandguillot, commissionnaires en étoffes aux ordres de leurs millions de lecteurs! En tout cas, il paraît que les ventes du département du Gers ne sont pas inconsolables comme dans notre cimetière du Père Lachaise.

— Une institution qu'il est utile de signaler, a été récemment fondée au Tréguier: c'est la caisse des loyers. Le paiement des loyers est une grosse affaire partout, mais principalement dans les localités où il s'effectue en une seule fois chaque année; on cherche bien à s'y préparer, mais des dépenses imprévues entament l'épargne, et l'on arrive dépourvu au jour fatal.

La société des loyers compte des membres fondateurs qui versent chaque année la somme de 10 fr., et des membres honoraires qui ne paient que 5 fr. Cette cotisation est une garantie de primes et d'intérêts pour les déposants.

La caisse des loyers reçoit les versements tous les samedis, depuis 25 centimes jusqu'à 100 fr. et accorde une prime aux déposants.

Les dépôts et la prime sont remis aux déposants le samedi qui précède la Saint-Michel, jour fixé au Tréguier pour le paiement des loyers.

L'œuvre est en pleine activité. L'année dernière, il a été versé par 130 déposants 4,321 fr. 30 c., et il leur a été rendu 4,569 fr. 05 c. C'est ainsi que les 130 ménages de familles ouvrières ont vu arriver, sans inquiétude ni embarras, le terme si redouté des locations, et qu'un grand nombre de propriétaires, au jour désigné, ont vu déposer dans leurs mains les prix de leurs loyers, sans aucune contrainte ni poursuite.

— Voici une curiosité postale que nous rapporte le *Nouvelliste Vaudois*, à qui nous en laissons la responsabilité:

« Une maison de commerce, à Turin, prie ses correspondants à Genève, d'ajouter quelques cailloux à chaque envoi d'un paquet pesant moins de dix livres, afin que la transmission s'opère par le chemin de fer et non par l'administration des postes fédérale, qui met huit à dix jours pour faire arriver l'objet à destination, tandis que le chemin de fer n'emploie que deux jours. »

— La Chambre des communes d'Angleterre vient de donner au monde une preuve éclatante de son amour pour la discipline.

Elle avait été appelée à se prononcer sur la convenance de conserver dans l'armée la peine du fouet, et la Chambre s'est prononcée en faveur de cette aimable coutume à une majorité de 144 voix contre 39.

Décidément, nos voisins marchent bien, comme ils le prétendent, à la tête de la civilisation.

— On écrit d'Alexandrie que les travaux pour le percement de l'isthme sont en bonne voie; d'immenses matériaux sont réunis, les chantiers se peuplent de fellahs, tout porte à croire que la promesse de M. Lesseps à l'assemblée générale du 15 mai 1860 sera tenue dans les premiers mois de 1862.

Mon hôte paraissait s'amuser beaucoup de ma stupéfaction.

— Vous conviendrez, me dit-il, que je ne mets pas de coquetterie dans mes travestissements. Quant au motif de ce déguisement, mon histoire vous le fera connaître.

Un jour je fus appelé auprès d'une vieille et respectable dame in articulo mortis, et je me promis, connaissant la fortune considérable de cette personne, de me faire son héritier. Mes desirs s'accomplirent; j'obtins l'anéantissement d'un testament qui me gênait et la fabrication d'un nouveau. Mais, j'avais compté sans les parents.

Le testament fut attaqué comme entaché de fraude et de captation. Accablé moi-même sous le poids d'une infâme accusation d'escroquerie, je crus prudent de ne pas attendre l'arrêt, toujours incertain, de la justice humaine, et je pris la fuite sous un déguisement militaire. Le malheur voulut qu'un des héritiers, qui s'était mis à ma poursuite et que je rencontrai dans une auberge de la frontière, mourût subitement la nuit même où je quittai le sol inhospitalier du Tyrol. Je voyageai quelque temps assez commodément, grâce à un bon nombre de ducats trouvés au fond d'une précieuse cassette. Après avoir visité ainsi les principales villes de l'Allemagne, force me fut de me diriger en toute hâte sur le Wurtemberg où j'avais un parent. Mais j'appris à mon arrivée qu'il était parti depuis plus de six mois pour l'autre monde, et comme mon dernier kreutzer avait servi, en redescendant de la diligence, à payer au cocher son dernier pour boire, il arriva que je n'avais plus de quoi manger. Au lieu donc de me diriger vers la maison des héritiers de mon parent, je m'acheminai bravement vers celle du gouverneur de la place,

et à la faveur d'un enrôlement sous les drapeaux de sa majesté Wurtembergeoise, je fus assuré de dîner pendant six ans.

Mais vous devez être fatigué.... Un peu de sommeil....

— Merci, merci; je suis tout à fait reposé et votre intéressante histoire....

— Comme il vous plaira; je continue:

La discipline militaire convenait peu à mon caractère indépendant; mais en revanche, l'élegant costume de hussard m'allait à ravir, s'il faut en croire ce que me dit un soir une brune et charmante fille qui semblait prendre quelque plaisir à me voir passer sous sa fenêtre. Pauvre Lisbeth! ajouta mon hôte avec un soupir, elle était aussi bonne que belle. Aussi, je puis le dire je ne me repens pas de tout ce que j'ai fait pour elle. D'abord, afin d'être tout entier à mon amour, je m'affranchis, en quittant brusquement le régiment, des devoirs importants de la profession des armes. L'amour, cependant, ne m'avait pas aveuglé jusqu'à m'empêcher d'aviser au moyen d'assurer notre bonheur mutuel. J'avais eu soin de puiser dans la caisse du régiment de quoi pourvoir à nos premiers besoins. C'est ainsi que nous arrivâmes sur le sol libre de la Suisse.

Nous habitâmes tour à tour Genève, Bâle, Constance... Malheureusement, le rapide épuisement de nos finances nous força bientôt à renoncer à ces belles résidences, pour venir chercher dans ces montagnes une existence ignorée et moins dispendieuse. Le produit de ma chasse et les offrandes généreuses des voyageurs que j'ai le bonheur de diriger dans les chemins inconnus où je vous ai rencontré hier au soir, suffisaient à notre subsistance. Mais le ciel me réservait une plus rude épreuve en me punissant dans ma passion criminelle. Lisbeth, naturellement

LE STABAT.

En ces jours de solennité grave où chacun va porter au pied des autels son tribut de recueillement, nous demandons la permission d'esquisser rapidement l'histoire du *Stabat Mater* que l'on chante pendant le carême.

Il faut que cette hymne ait un bien haut mérite, puisque quatre personnages importants ont tour à tour revendiqué l'honneur d'en avoir composé les paroles: saint Grégoire-le-Grand, saint Bonaventure, Innocent III et Jacopo de Todi.

Si l'on s'en rapporte au jugement de Benoît XIV, au dernier appartient décidément la palme.

C'est sans doute à la douleur héroïque et suprême de la divine Marie, assistant à la mort de son fils sur la croix, que le *Stabat* emprunte cette forme suave dont les âmes sont invinciblement pénétrées par cette élégie chrétienne. D'abord grave et majestueux, le récit prend, aux 5^e et 6^e strophes, la simplicité d'expression que voulait un sentiment tendre et douloureux: le reste n'est qu'une aspiration à partager les souffrances de la Vierge Mère.

Quel que soit l'auteur de cette belle hymne, c'était à coup sûr un grand poète.

Quant à la musique, le mode hypo-lydien, dans lequel le *Stabat* est écrit, donne à ce chant sacré un charme particulier, en parfaite harmonie avec le récit qui constitue les quatre premières strophes.

Un si lamentable sujet ne pouvait manquer d'inspirer les grands compositeurs; aussi, Palestrina, Pergolèse, Haydn, Rossini, l'ont-ils traduit avec plus ou moins de bonheur dans la langue musicale.

S'il est vrai que le franciscain Jacopo soit l'auteur de ces beaux vers, on ne s'étonnera plus de la hauteur à laquelle il s'est élevé, quand on saura qu'il avait pu s'inspirer au contact du Dante Alighieri, dont il était le contemporain et l'ami. Peut-être aussi ces accents, partis du cœur, n'étaient-ils qu'un écho affaibli des déchirements que lui-même avait ressentis au milieu d'une effroyable catastrophe.

Homme du monde et d'une belle naissance, il était uni à une jeune femme dont la vertu égalait la beauté. Ami des plaisirs et de leurs agitations, il avait exigé de son épouse qu'elle assistât à un bal des plus brillants. Tout à coup, au milieu de la fête, le plafond du salon s'écroule et broie sous ses débris une partie des invités. Eperdu, Jacopo se précipite: son malheur était complet! Il retrouve le corps de sa tendre épouse sanglant et mutilé; et dans ses vains efforts pour y rappeler la vie, l'infortuné gentilhomme s'aperçoit qu'un cilice avait pénétré dans les chairs, avec les fleurs et la soie! — Fon de douleur, il quitta la ville; on le vit longtemps errer dans les campagnes comme un homme que la raison abandonne. Cette nuit de fêtes, cette image adorée, ces chairs sanglantes, ce cilice, tous ces souvenirs douloureux confondus dans son imagination le privaient incessamment de repos. Jacopo vendit tous ses biens, en donna le prix aux pauvres, et prit enfin l'habit des Frères-Mineurs.

C'est alors qu'il composa son *Stabat* et plusieurs hymnes et proses sacrées qui se chantent encore en Italie.

Environ deux siècles plus tard, en 1786, Pergolèse, à son tour, écrivait un *Stabat*, au pied du mont Vésuve, à la suite de circonstances aussi douloureuses, presque aussi dramatiques que celles éprouvées par Jacopo.

Il venait d'être témoin du supplice d'un bandit dont les crimes avaient répandu la terreur dans la contrée. Une femme remarquablement

faible et délicate, ne pouvait soutenir la vie dure et laborieuse qu'elle n'avait pas craint d'embrasser pour me suivre. Sa santé s'en allait déperissant visiblement, et sa bonne humeur semblait l'abandonner en même temps, elle était devenue triste et morose, et parfois même il lui arrivait de trouver peu honorable la manière dont j'avais quitté mon régiment, et le genre d'industrie que j'exerçais ici. Un jour que nous avions assez longuement causé sur ce sujet, comme nous passions ensemble au bord d'un ravin profond, le pied glissa à Lisbeth, et la malheureuse alla se briser sur la pointe d'un rocher... Il est vrai qu'elle était devenue pour moi un grand sujet d'embarras et d'ennui.

Mon hôte s'arrêta comme en proie à de tristes réflexions, tandis que j'examinais curieusement sa physionomie où semblaient passer rapidement les diverses pensées qui l'agitaient intérieurement. Je ne pouvais plus me le dissimuler, j'étais en face et peut-être au pouvoir d'un misérable couvert de crimes et qui paraissait avoir voulu m'intimider ou s'amuser de mes naïves terreurs. Je promenai autour de moi des regards inquiets, tenant involontairement la main sur le manche de mon couteau. Mon hôte, de son côté, souriant avec ironie, fixait sur moi son œil scrutateur.

— Permettez, reprit-il comme par réflexion, qu'on vous débarrasse....

Et il étendit la main pour saisir mon fusil. Mais je reculai en me mettant sur la défensive.

— Ah! ah! je comprends, ajouta-t-il en riant; vous voulez m'épargner ce soin, mais vous ne refuserez pas sans doute de remettre votre bagage et vos armes à mes domestiques.

En disant cela, il frappa du poing sur une table placée près de son lit, et au même instant

belle au milieu de ses larmes, était là, abîmée dans une telle douleur que le maestro en resta immobile de stupeur. C'était la veuve du bandit. Quand on releva le cadavre, elle avait perdu connaissance. En rouvrant les yeux, elle aperçut Pergolèse, demeuré muet auprès d'elle, lui saisit brusquement le bras et l'entraîne à travers d'obscures ruelles, jusque dans une misérable mansarde, où l'artiste est frappé du plus triste spectacle: Deux enfants, à peine vêtus de haillons, se jettent sur leur mère en demandant du pain! La malheureuse veuve, délirante, épuisée, tombe à genoux, et d'une voix que le désespoir rend sublime, chante les litanies de la mère du Sauveur, les mains tendues vers le ciel.

L'artiste, cruellement ému, pourvoit aux nécessités des pauvres orphelins et s'arrache à cette terrible scène. Mais partout ce tableau le poursuit; toujours il entend retentir l'invocation de la veuve à la divine Consolatrice; c'est sous cette vive impression qu'il écrit le *Stabat*, ce chef-d'œuvre qui, selon Grétry, réunit tous les caractères de la musique sacrée.

Le *Stabat* de Rossini est admirable de science musicale au point de vue de l'art pris abstractivement, mais il est à regretter que ce grand maître ait eu un genre d'inspiration si opposé à la profonde et triste poésie des paroles. Il y a un abîme entre le drame de la basilique et celui du théâtre.

Sur ce thème religieux si bien approprié à leur génie, Palestrina et d'autres compositeurs de grand mérite ont obtenu d'incontestables succès, mais disons-le, en terminant, leurs œuvres ne sont plus de notre époque.

J. REBOUX.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

PERCEPTION DE ROUBAIX.

Avis à MM. les contribuables en retard.

Le percepteur de Roubaix à l'honneur de prévenir MM. les contribuables, que le porteur de contraintes doit se rendre incessamment en cette ville, pour exercer des poursuites à la charge de tous ceux qui n'ont encore rien payé sur leurs contributions de 1861.

LECONTE-BAILLON.

Roubaix, le 20 mars 1861. 2430

LA CULTURE, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES mutuelles contre la grêle, vient d'être autorisée. — Place Vendôme, 16, à Paris. 2372-7333

ANNONCES

Rue de la Fosse-aux-Chênes.

A LOUER

Pour le premier avril prochain, UNE GRANDE ET BELLE

MAISON

A usage de magasin ou à un commissionnaire.

Le rez-de-chaussée est composé d'une grande place d'entrée, salon, cuisine, cour, couloir particulier, cave et citerne.

1^{er} étage: quatre chambres; 2^e: trois chambres et un grand grenier.

S'adresser pour renseignements à M. Flipo-Meurisse, même rue, 30. (2412)

une porte que je n'avais point remarquée s'ouvrit pour livrer passage à trois hommes armés qui se jetèrent sur moi. J'essayai vainement de fuir, la terreur m'avait paralysé, et un cri de détresse expira sur mes lèvres. Je renversai, en me débattant, la lampe qui s'éteignit, et, étendant la main dans l'obscurité, je frappai au hasard deux coups désespérés....

Deux gémissements plaintifs se firent entendre... Une vive clarté illumina tout à coup les objets... Le soleil, déjà élevé sur l'horizon, dardait ses rayons sur mes yeux éblouis... J'étais tombé de mon siège auprès de ma cheminée où scintillaient les dernières étincelles d'une branche de sapin... A côté de moi, Suav, agonisant et percé de deux larges blessures, léchait encore ma main sanglante, en fixant sur moi un regard que je n'oublierai jamais.

Auguste DE LACROIX.

On reçoit au bureau du *Journal de Roubaix* les abonnements au Foyer des Familles (7 fr. 50 par an). Les neuf volumes qui ont précédé la collection actuelle, et renferment 4,000 pages gr. in-8° illustrées, sont cédés au prix de 35 francs, dans un but de bonne propagande et pour favoriser les bibliothèques rurales qui manquent de ressources.

On peut aussi s'adresser, soit pour abonnement, soit pour l'acquisition des volumes, à M. Emile CLARISSE, fondateur du *Foyer des Familles*, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).